

Les arts visuels dans les programmes de 2008

Ecole maternelle <i>Percevoir, sentir, imaginer, créer</i>	Cycle des apprentissages fondamentaux <i>Pratiques artistiques et histoire des arts</i>	Cycle des approfondissements <i>Pratiques artistiques et histoire des arts</i>
<p>Objectifs :</p> <p>L'école maternelle propose une première sensibilisation artistique.</p> <p>Les activités visuelles et tactiles, auditives et vocales accroissent les possibilités sensorielles de l'enfant. Elles sollicitent son imagination et enrichissent ses connaissances et ses capacités d'expression ; elles contribuent à développer ses facultés d'attention et de concentration.</p> <p>Elles sont l'occasion de familiariser les enfants, par l'écoute et l'observation, avec les formes d'expression artistique les plus variées ; ils éprouvent des émotions et acquièrent des premiers repères dans l'univers de la création.</p> <p>Ces activités entretiennent de nombreux liens avec les autres domaines d'apprentissage : elles nourrissent la curiosité dans la découverte du monde ; elles permettent à l'enfant d'exercer sa motricité ; elles l'encouragent à exprimer des réactions, des goûts et des choix dans l'échange avec les autres.</p>	<p>Objectifs :</p> <p>La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par des références culturelles liées à l'histoire des arts.</p> <p>Ces activités s'accompagnent de l'usage d'un vocabulaire précis qui permet aux élèves d'exprimer leurs sensations, leurs émotions, leurs préférences et leurs goûts. Un premier contact avec des oeuvres les conduit à observer, écouter, décrire et comparer.</p>	<p>PRATIQUES ARTISTIQUES</p> <p>La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par la rencontre et l'étude d'oeuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts.</p> <p>Programme :</p> <p>Arts visuels</p> <p>Conjuguant pratiques diversifiées et fréquentation d'oeuvres de plus en plus complexes et variées, l'enseignement des arts visuels (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques) approfondit le programme commencé en cycle 2. Cet enseignement favorise l'expression et la création. Il conduit à l'acquisition de savoirs et de techniques spécifiques et amène progressivement l'enfant à cerner la notion d'oeuvre d'art et à distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique des objets étudiés. Pratiques régulières et diversifiées et références aux oeuvres contribuent ainsi à l'enseignement de l'histoire des arts.</p>
<p>Programme :</p> <p>Le dessin et les compositions plastiques (fabrication d'objets) sont les moyens d'expression privilégiés.</p> <p>Les enfants expérimentent les divers instruments, supports et procédés du dessin. Ils découvrent, utilisent et réalisent des images et des objets de natures variées. Ils construisent des objets en utilisant peinture, papiers collés, collage en relief, assemblage, modelage...</p> <p>Dans ce contexte, l'enseignant aide les enfants à exprimer ce qu'ils perçoivent, à évoquer leurs projets et leurs réalisations ; il les conduit à utiliser, pour ce faire, un vocabulaire adapté. Il les encourage à commencer une collection personnelle d'objets à valeur esthétique et affective.</p>	<p>Programme :</p> <p>Arts visuels</p> <p>Les arts visuels regroupent les arts plastiques, le cinéma, la photographie, le design, les arts numériques.</p> <p>Leur enseignement s'appuie sur une pratique régulière et diversifiée de l'expression plastique, du dessin et la réalisation d'images fixes ou mobiles. Il mobilise des techniques traditionnelles (peinture, dessin) ou plus contemporaines (photographie numérique, cinéma, vidéo, infographie) et propose des procédures simples mais combinées (recouvrement, tracés, collage/montage).</p> <p>Ces pratiques s'exercent autant en surface qu'en volume à partir d'instruments, de gestes techniques, de médiums et de supports variés. Les élèves sont conduits à exprimer ce qu'ils perçoivent, à imaginer et évoquer leurs projets et leurs réalisations en utilisant un vocabulaire approprié.</p>	<p>HISTOIRE DES ARTS</p> <p>L'histoire des arts porte à la connaissance des élèves des oeuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain ; ces oeuvres leur sont présentées en relation avec une époque, une aire géographique (sur la base des repères chronologiques et spatiaux acquis en histoire et en géographie), une forme d'expression (dessin, peinture, sculpture, architecture, arts appliqués, musique, danse, cinéma), et le cas échéant une technique (huile sur toile, gravure...), un artisanat ou une activité créatrice vivante.</p> <p>L'histoire des arts en relation avec les autres enseignements aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et dans l'espace.</p>

<p>HISTOIRE DES ARTS CYCLES 1 ET 2</p> <p>L'enseignement de l'histoire des arts se saisit de toutes les occasions d'aborder les oeuvres d'art autour de quelques repères historiques.</p> <p>Les oeuvres sont choisies de manière buissonnière par les enseignants, ce qui permet éventuellement d'ouvrir, de prolonger ou d'éclairer les enseignements fondamentaux.</p> <p>Fondé sur une découverte sensible, cet enseignement construit une première ouverture à l'art.</p>	<p>Confrontés à des oeuvres diverses, ils découvrent les richesses, la permanence et l'universalité de la création artistique.</p> <p>En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient de rencontres sensibles avec des oeuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier.</p> <p>Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art, des spectacles vivants ou des films en salle de cinéma pourront être découverts. Ces sorties éveillent la curiosité des élèves pour les chefs-d'oeuvre ou les activités artistiques de leur ville ou de leur région.</p> <p>L'enseignement d'histoire des arts s'articule sur les six périodes historiques du programme d'histoire ; il prend en compte les six grands domaines artistiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les arts de l'espace : architecture, jardins, urbanisme ; - les arts du langage : littérature, poésie ; - les arts du quotidien : objets d'art, mobilier, bijoux ; - les arts du son : musique, chanson ; - les arts du spectacle vivant : théâtre, chorégraphie, cirque ; - les arts visuels : arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques.
---	---

Compétences attendues		
<p>A la fin de l'école maternelle, l'enfant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adapter son geste aux contraintes matérielles - utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation - réaliser une composition en plan ou en volume selon un désir exprimé - observer et décrire des oeuvres du patrimoine, construire des collections 	<p>Compétences attendues à la fin du CE1</p> <p>La culture humaniste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - découvrir quelques éléments culturels d'un autre pays - s'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume (modelage, assemblage) - distinguer certaines grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, dessin, cinéma, peinture, sculpture) - reconnaître des oeuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées - fournir une définition très simple de différents métiers artistiques (réalisateur, compositeur, comédien, musicien, danseur, peintre...) 	<p>Compétences attendues à la fin du CM2</p> <p>La culture humaniste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître quelques éléments culturels d'un autre pays - distinguer les grandes catégories de la création artistique (cinéma, peinture, sculpture, architecture, danse, théâtre...) - reconnaître et décrire des oeuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps ou dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique - exprimer ses émotions et préférences face à une oeuvre d'art en utilisant ses connaissances - pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites u images) en se servant des différents matériaux, supports, instruments, techniques - inventer et réaliser des textes, des oeuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements à visée artistique et culturelle.

